



Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr
 Facebook : Commune Saint-Sulpice.

Conseil Municipal : Mardi 12 mai 2026 à 20h15 en mairie.



Une nouvelle équipe municipale

Le 15 mars dernier a eu lieu le 1^{er} tour des élections municipales qui a permis d'élire le conseil municipal. La réunion d'installation a eu lieu le 20 mars dernier. Vos élus vous remercient de votre confiance.

Denis LESIEUR *maire*



Emma GILLION 1^{er} adjointe déléguée à la vie scolaire, au Service Enfance Jeunesse, aux associations et à la communication.

Xavier LEBRASSEUR 2^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme.

Anne HERVELET 3^{ème} adjointe déléguée à la voirie, à l'animation et aux entreprises.

Christian WEYMIENS 4^{ème} adjoint délégué aux bâtiments

Dominique LEROUX 5^{ème} adjointe déléguée aux finances.

Laurent GUILLOT conseiller municipal délégué au suivi de l'équipe du Service Technique.

Jocelyne JEGONDAY conseillère municipale déléguée à l'action sociale.



Alexandre DELBOS, Frédéric DESMIER, Corinne SAINT-OUEN, Patricia JUIGNET, Franck BESNARD, Catherine GARCIA, Claude RAPICAULT, Muriel DENIS, Gilles GIAMPORTONE, Simone GAVEAU et Thierry METREAU, conseillers municipaux.

ANNULÉ

Brocante - Fête au Village

La brocante initialement prévue le 14 juin dans le cadre de la fête au village, n'aura exceptionnellement pas lieu cette année.

En effet, l'Entente Footballistique Marolles-Fossé-St Sulpice, qui en assurait l'organisation depuis plusieurs années, vient de nous informer de son impossibilité à la maintenir cette année par manque de bénévoles. L'ensemble des activités sera regroupé sur la journée du samedi 13 juin (après-midi et soirée).

Commissions et comités consultatifs

Lors d'une prochaine réunion, le conseil municipal va créer des comités consultatifs thématiques. Ces comités seront ouverts aux habitants et permettront une réflexion collaborative. Les avis pourront être étudiés en conseil municipal.

Un prochain Petit Bavard vous informera du contenu de ces comités.



Village propre Mercredi 13 mai 2026 à 8h45 à la mairie



Point Poste

LA POSTE

Un point Poste est ouvert à la supérette depuis le 21 avril dernier



Commémoration

Vendredi 8 mai 2026
à 9h30

devant le monument aux morts.

Empruntez des vinyles et une platine

Jusqu'au 8 juillet 2026

À la bibliothèque municipale

Fermeture de la bibliothèque
le 15 mai 2026.



vendredi
15 mai
et
lundi
25 mai

RAPPEL

Collecte des ordures ménagères

La collecte s'effectue le vendredi entre 5h00 et 12h30. Le bac peut être sorti la veille à partir de 19h00 et doit être regroupé avec les containers des voisins afin de faciliter la collecte pour les équipes de ramassage des ordures ménagères.

Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique le vendredi soir au plus tard.



HABITANTS D'AGGLOPOLYS,
COMMENT VIVEZ-VOUS ?

ENQUÊTE EN LIGNE DU 10 AVRIL AU 10 MAI 2026



Liaison sociale
une compétence
d'Agglopolys

ciasdublaisois.fr
@ciasdublaisois



Enquête CIAS du blaisois « comment vivez-vous? » Jusqu'au 10 mai 2026

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Social du Territoire, Agglopolys sollicite ses habitants par le biais d'une enquête anonyme en ligne autour de 8 thématiques de la vie quotidienne : le cadre de vie, le logement, l'accès aux droits, la mobilité, la famille, le numérique, le handicap, le vieillissement.

rendez-vous sur www.ciasdublaisois.fr



Modification n°1 du PLUi-HD

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat et de Déplacement (PLUi-HD) est le document de référence qui fixe les règles d'urbanisme, d'habitat et de mobilité pour les **43 communes** de l'agglomération. Une modification de droit commun, dite « modification n°1 » est en cours.

Du lundi 18 mai 2026 9h00 au vendredi 19 juin 2026 12h00, une enquête publique est organisée pour recueillir vos observations sur les modifications proposées.

Un avis d'enquête publique sera diffusé notamment sur agglopolys.fr et est affiché en mairie avec toutes les précisions utiles pour participer !

Le dossier est notamment accessible **24h/24** sur le site internet dédié à la procédure, avec un registre dématérialisé pour déposer vos remarques : www.registredemat.fr/plui-agglopolys

Incivilités



* Nuisances sonores et olfactives

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompes pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrés** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **les samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

* Brûlage

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit. Ils doivent être déposés en déchetterie ou recyclés en paillage ou en compost.

* Dépôts sauvages

Abandonner des sacs, des cartons, des matelas, et autres déchets dans la nature, sur le trottoir, en bas des immeubles, **et même à côté des conteneurs de tri**, est considéré comme un dépôt sauvage. Le Code Pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 € (article R.635-8).

SUPER LOTO

Animé par
Nath Animation

07 63 45 77 37

Réservez conseillée

Vendredi 12 Juin 2026

À SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

SALLE POLYVALENTE

Ouverture des portes : 18h30

Début des jeux : 20h

3300€ DE CARTES CADEAUX

FINAL 800€

Feuilles Fétiches 100€, 150€, 200€
(On joue toute la soirée avec !)

**Bingo de 200€
& 100€**

- La plaque de 12..... **20€**
- La plaque de 6..... **15€**
- La plaque de 10 (Enfant)... **10€**
- Feuilles Fétiches : **2€** l'une - **5€** les trois
- Bingo : **2€** l'un - **5€** les trois

Le Comité des Fêtes de Saint-Sulpice
Restauration - Buvette - Glaces sur place